

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 Novembre 2016

Présents : Mme Régine REMILLON – Mr. Marc BLETEAU – Mme Marie BAUD -Mr. Vincent MOREAU – Mme Marylène DAIGUEMORTE - Mr ; Serge JACQUEMOUD – Mr Jacky DURET – Mme Maryse MICHALAK – Mme Jannick GRANIER - Mr Pierre MORETTI – Mme Marjorie BOISIER-DUVERNEY – Mr. Jean BOCHET – Mr. Laurent DELIEUTRAZ – Mme Sylvia DUSONCHET Absent excusé : Mr. Esther VACHOUX

- 1) Madame Aline BRETON, responsable de la mission «conseil et accompagnement des politiques territoriales » au sein d'ASTERS (conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie), est intervenue auprès du conseil municipal pour présenter le contrat de territoire du Plateau des Bornes (programme d'actions 2015-2019) ayant pour objectifs la préservation des espaces naturels remarquables ; le maintien des paysages et la nature ordinaire et la valorisation du patrimoine naturel et culturel du plateau. La phase 2015-2016 est terminée et la phase 2017-2018-2019 est à valider lors d'une prochaine séance.
- 2) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 3 Octobre 2016 celui-ci est approuvé à l'unanimité.
- 3) Considérant qu'il convient de créer la Commission d'Appel d'Offres dont les membres élus feront partie du jury dans le cadre des procédures d'attribution des marchés publics. Etant donné qu'une seule candidature a été présentée pour chaque poste à pouvoir au sein de cette commission, les nominations prennent effet immédiatement selon composition suivante :  
Présidente : Mme Régine REMILLON  
Délégués titulaires : Mr. Marc BLETEAU – Mme Marjorie BOISIER-DUVERNEY-  
Mr. Jacky DURET  
Délégués suppléants : Mr. Vincent MOREAU – Mme Sylvia DUSONCHET – Mme Maryse MICHALAK .
- 4) Convention de mission d'accompagnement du maître d'ouvrage entre le CAUE et la commune d'Arbusigny : Madame le Maire expose à l'assemblée que suite à la validation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle du projet de construction du groupe scolaire, le CAUE peut accompagner la commune dans l'organisation du concours de maîtrise d'œuvre. Le conseil approuve cet accompagnement et autorise Madame le Maire à signer la convention et les contrats afférents.
- 5) Madame Le Maire présente le rapport d'activités de l'année 2015 de la Communauté de Communes Arve et Salève dont un exemplaire est consultable en Mairie.

- 6) Madame le Maire informe le conseil qu'une demande d'accès sur la route départementale n°6 au lieu-dit «Le Parc» a été formulée pour desservir l'habitation de la ferme familiale de Mrs Peguet. Cette demande d'autorisation de voirie se situant hors agglomération; le conseil s'en remet à la décision des services du département.
- 7) Validation des devis : Vestiaires : 362,72 € TTC (Ets Vachoux) – Abri bus béton à installer « chez Le Magnin » : 5 706 € TTC (Ste Oesterlé)
- 8) Octobre Rose : La cérémonie de remise d'un chèque de 3 600 € à la présidente et au comité féminin 74 de dépistage du cancer du sein a eu lieu le dimanche 6 novembre en présence des bénévoles de la Course colorée du 1<sup>er</sup> octobre.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R1231-9.

Secrétaire de séance

Marylène Daiguemorte

Maire

Régine Rémillon